

<b>Zeitschrift:</b>	Revue Militaire Suisse
<b>Herausgeber:</b>	Association de la Revue Militaire Suisse
<b>Band:</b>	88 (1943)
<b>Heft:</b>	3
<b>Artikel:</b>	Nouveautés et progrès dans l'instruction du service de renseignements de l'infanterie
<b>Autor:</b>	Perret, D.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-342186">https://doi.org/10.5169/seals-342186</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

88<sup>e</sup> année

Nº 3

Mars 1943

# REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse :

1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.—  
3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Pour l'Etranger :

1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.—  
3 mois fr. 5.—

Prix du numéro : fr. 1.50.

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

Avenue de la Gare 33, Lausanne — Compte de chèques post. II. 5209

ANNONCES : Société de l'Annuaire Vaudois S. A. — Rue Neuve, 1 — Lausanne

## Nouveautés et progrès dans l'instruction du service de renseignements de l'Infanterie

Alors que le service de renseignements des corps de troupe de l'infanterie était à ses débuts, j'ai déjà eu l'honneur d'exposer aux lecteurs de la *Revue militaire suisse* son organisation embryonnaire, ses premiers pas et expériences (voir R.M.S. de 1924 et 1925).

L'intérêt que portent actuellement de nombreux officiers de renseignements au développement de leur service m'incite à traiter à nouveau le sujet en portant cette fois l'accent sur ce que le Chef d'arme de l'infanterie est en train de réaliser. J'espère ainsi répondre aux désirs exprimés par plusieurs officiers de renseignements tout en orientant aussi nos commandants de troupe en général.

\* \* \*

Dès les débuts du service de renseignements d'infanterie il semblait qu'il eût été logique de spécialiser à leur école de

recrues déjà les soldats et gradés désignés pour cette importante tâche. Pendant de nombreuses années on s'est toutefois contenté de confier leur instruction aux officiers de renseignements des régiments et bataillons dans les cours de répétition et dans les périodes de relève du service actif. Les résultats obtenus, s'ils n'ont pas été partout satisfaisants, ont en tout cas souffert d'un certain manque de méthode et parfois du manque d'expérience d'officiers certes bien intentionnés mais ne disposant pas des connaissances nécessaires ; ces résultats dépendent également de l'intérêt que les commandants de troupe portent à ce service spécial, car même les officiers les mieux préparés ne sauraient atteindre à un bon résultat s'ils ne se sentent appuyés par leurs chefs. L'instruction du vrai service de renseignements des corps de troupe d'infanterie, tel que nous en aurons besoin à la guerre, exige beaucoup d'imagination de la part des cadres et les exercices doivent être particulièrement bien préparés. Pour cela il faut une certaine expérience. Ici et là on a pensé à tort qu'il est suffisant de confier à un capitaine quelconque, sans préparation spéciale, parfois même parce qu'il paraissait peu qualifié pour conduire une compagnie, la tâche difficile d'instruire le personnel de renseignements.

Parallèlement, les moyens techniques de transmission mis à disposition de la troupe sont devenus toujours plus compliqués et, par l'introduction de la radio, on a mis dans les mains des commandants de troupe d'infanterie un moyen de commandement de première qualité mais pouvant être également très dangereux s'il est mal employé.

Grâce à l'initiative du Chef d'arme de l'infanterie, l'instruction des soldats de renseignements a lieu dès cette année à l'école de recrues déjà. Les cadres et recrues choisis pour ce service sont maintenant appelés, dès que leur instruction formelle comme fantassins est terminée, à suivre un cours spécial à Fribourg en intime collaboration avec leurs camarades téléphonistes et radios. Après plusieurs semaines passées ainsi à

Fribourg à l'école de renseignements d'infanterie, une partie d'entre eux ira rejoindre à l'époque où commence la période de service en campagne le bataillon de recrues dont ils sortent. Ils y constitueront alors le détachement de renseignements du commandant de bataillon tel qu'il était formé jusqu'ici pour les cours de répétition et services de relève.

Le reste des recrues de renseignements terminera son service d'instruction dans le cadre de l'école de Fribourg en travaillant pendant trois semaines avec le cours d'instruction des officiers de renseignements et adjudants. Les soldats de renseignements y fonctionneront dans plusieurs exercices pratiques comme aides des adjudants et officiers de renseignements c'est-à-dire comme secrétaires, dessinateurs, chiffreurs, observateurs et coureurs et apprendront ainsi pratiquement leur métier d'aides du commandement à un échelon et dans des circonstances quelque peu différentes de leurs camarades qui auront rejoint le bataillon de recrues.

Pour que l'instruction des bataillons de recrues soit complète, chacun d'eux recevra en même temps que leur détachement de soldats de renseignements une ou deux patrouilles de téléphone et radios. Chaque bataillon de recrues disposera ainsi, pour sa période de service en campagne, non seulement de son détachement de renseignement, mais également d'un petit détachement de transmission.

Pendant la même période, environ, l'autre moitié des recrues téléphonistes et radios de Fribourg travaillera avec le cours pour officiers de renseignements et adjudants et sera renforcée par quelques équipes de chiens de liaison et par un détachement de pigeons voyageurs afin que les participants au cours aient l'occasion de se servir de tous les moyens de transmission dont dispose l'infanterie. Des démonstrations et des exercices de cadres pratiques permettront à tous, cadres et troupe, de comprendre la collaboration indispensable au bon fonctionnement du commandement.

\* \* \*

Comme pour toute l'infanterie, il faut de plus en plus, et cela également dans le domaine du service de renseignements, que l'on s'habitue à l'idée que le fantassin moderne doit être non seulement un soldat de première classe mais aussi un spécialiste et parfois un technicien. L'infanterie n'est plus le « gros tas » de 1914 — où du caporal au commandant de bataillon les différents chefs ne commandaient qu'à des fusiliers, n'ayant à mettre en ligne, les uns à côté des autres, que le plus grand nombre possible de fusils. L'infanterie moderne est devenue une « arme savante » au même titre que les armes savantes originales : l'artillerie et le génie. Le régiment d'infanterie comprend, en effet, maintenant, une grande variété d'armes dont les propriétés tactiques et balistiques sont fort diverses et qu'il faut savoir utiliser au mieux. Alors que la conduite du feu d'une batterie ou d'un groupe d'artillerie est restée sensiblement la même depuis quelques années, la conduite d'un bataillon ou d'un régiment d'infanterie s'est modifiée du tout au tout.

Il est naturel que les moyens de commandement de l'infanterie (service de renseignements et de transmission) se soient développés en conséquence. Pour diriger l'action d'armes si diverses, le commandant de bataillon et de régiment doit pouvoir disposer d'aides et de moyens techniques appropriés, c'est-à-dire spécialisés.

Si l'infanterie est et restera certainement la reine des batailles, soit l'arme complète par elle-même, il faut aussi qu'elle possède des moyens de commandement aussi modernes que les armes qu'on lui a confiées. Si l'on spécialise un mitrailleur, un canonnier de lance-mines ou un pionnier chargé du lance-flammes, il est certes logique de spécialiser également l'aide indispensable du commandant : le secrétaire qui rédige les ordres, le dessinateur qui tient à jour le calque de situation, le patrouilleur-observateur chargé de fouiller le terrain afin

d'établir la situation réelle des troupes dans tel secteur et capable de se servir d'un vélo, de pigeons ou de fanions pour la transmission rapide de ses messages. L'emploi généralisé du téléphone, des signaux optiques et de la radio nous oblige en outre à camoufler soigneusement toutes nos transmissions : il faut donc qu'un certain nombre d'hommes sachent rapidement chiffrer et déchiffrer un message à l'aide d'un code de combat simple et sûr.

Toute cette instruction spéciale est donc maintenant donnée dans les écoles de renseignements de Fribourg et, en même temps, en étroite collaboration avec les cours pour officiers de renseignements et adjudants.

Cela constitue certes un gros progrès mais ne suffit pas car nous ne saurions attendre que tous nos régiments aient reçu leur contingent d'officiers, de sous-officiers et de soldats ainsi instruits, ce qui nécessitera de nombreuses années. Les régiments doivent s'efforcer de profiter des expériences que nous faisons dans les écoles et chercher à développer l'instruction de leur service de renseignements pendant leurs périodes de relève. Pour cela, deux conditions doivent être réunies :

1<sup>o</sup> il faut que les commandants de troupe s'y intéressent ;

2<sup>o</sup> les cadres et la troupe doivent être soigneusement choisis.

Les commandants de troupe doivent d'abord se convaincre que seul un service de renseignements et de transmissions bien organisé et instruit leur permettra de bien conduire leur troupe c'est-à-dire leur fournira en tous temps sa situation réelle. Cela n'est réalisable que s'ils sont également convaincus que seuls les meilleurs soldats sont tout juste suffisants pour cette tâche.

Ces conditions réalisées, il sera alors facile d'organiser dans les régiments l'instruction du service de renseignements sur les mêmes bases que dans les écoles. Les exercices et démonstrations les plus urgents sont ceux que nous avons expérimentés en 1942, soit :

- a) les *démonstrations* surtout à l'intention des commandants de troupe (Cdt. Cp., Bat. et Rgt.) :
- organisation et fonctionnement d'un poste d'observation ;
  - organisation et fonctionnement d'un poste de commandement au combat ;
  - fonctionnement d'une centrale téléphonique de Rgt. ;
  - manière de se servir du téléphone, de parler au téléphone entre officiers, nécessité de ne l'utiliser que pour de courtes et urgentes communications ;
  - utilisation indispensable des noms fictifs et du langage conventionnel ;
  - utilisation d'un code de combat simple et sûr ;
  - démonstration des possibilités de captage par l'ennemi de nos communications téléphoniques ;
  - manière de se servir de la radio pour les conversations entre commandants : ordres et rapports courts et urgents, langage conventionnel, danger d'écoute ennemie ;
  - démonstration du fonctionnement d'une liaison par chiens ;
  - manière d'utiliser les pigeons comme moyen de transmission « *in extremis* ».
- b) les *exercices de cadres* (*Rahmenübungen*) ne doivent être faits que si l'on a le temps de les organiser très soigneusement ; ils exigent une longue préparation et ne sauraient être improvisés. Ces exercices doivent être exécutés dans le cadre du régiment. Tous les moyens de renseignements et transmissions y participeront et, si possible, tous les commandants de troupe jusques et y compris les commandants de compagnies de fusiliers avec leurs organes de commandement soit : sections de renseignements, de téléphone et de radio du régiment, détachement de renseignements du bataillon, groupes de commandement des commandants de compagnie.

Ces exercices se font par phases successives de 2-3 heures chacune (pas plus longues) séparées par des discussions tactiques et techniques. Ils constituent un moyen de contrôle pour le commandant et son officier de renseignements et permettent de se rendre compte dans quel sens il y a lieu de perfectionner l'instruction.

Le programme de travail est donc vaste mais, si chacun y met de l'intérêt et que la volonté de réussir existe, le profit de ces exercices et démonstrations sera très grand surtout si l'on arrive à organiser un à deux exercices de cadres par période de relève.

Le principal avantage de ces exercices est qu'ils permettent aux commandants de troupe de constater eux-mêmes quelle est la valeur de leur service de renseignements. Ils se rendront ainsi compte de la nécessité de bien choisir le personnel de renseignements et de consacrer suffisamment de temps à son instruction. L'intelligence et la bonne volonté (l'attrait du nouveau) ne suffisent pas ; il faut arriver à spécialiser à ce service les meilleurs soldats : les plus sûrs et les plus attentifs dans leur tenue comme dans leur mentalité et il faut beaucoup exiger d'eux.

Lieutenant-colonel D. PERRET.

---